



ADHÉSION 2018

NOM :

Prénom :

Profession :

Institution :

Adresse :

tél :

courri-el :

membre actif : cotisation 5 €

membre bienfaiteur : 10 € ou plus...

chèque à l'ordre de l'association Paul-Langevin (association à but non lucratif, loi 1901)

Siège social :
CMPP Lucien-Madras
5 rue Paul-Lafargue
93100 MONTREUIL

Le CMPP est un centre de consultation en ambulatoire qui permet de prendre en charge les enfants et les adolescents souffrant de difficultés dans leurs relations familiales, éducatives, scolaires et sociales sans rupture dans leur vie quotidienne.

Dirigée par une directrice pédagogique et administrative et par un médecin-directeur pédopsychiatre, l'équipe est composée de médecins psychiatres, de psychologues cliniciens, d'orthophonistes, de psychomotriciens, de psychopédagogues, d'une assistante sociale, ainsi que de secrétaires et d'agents de service.

Les activités du CMPP sont en convention avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), avec l'Éducation nationale et avec la municipalité pour la location de ses locaux.

Les valeurs de l'association — laïcité, solidarité et tolérance — traduisent sa volonté de promouvoir le respect de la personne dans une réponse adaptée aux besoins de chacun. Le rôle et l'importance de la famille sont reconnus et pris en compte dans la demande et dans l'accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent.

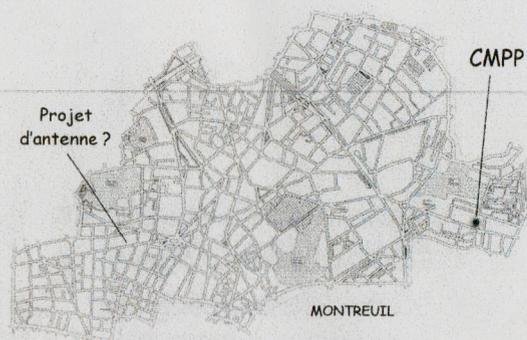


Association Paul-Langevin
- CMPP Lucien-Madras -
5 rue Paul-Lafargue
93100 MONTREUIL
01 45 28 48 35



L'association Paul-Langevin
est l'association gestionnaire
du **Centre Médico-Psycho-Pédagogique**
Lucien-Madras
de Montreuil.

Cette association, jadis présidée par la mairie de la ville, est composée de membres de droit: le maire, le député, 5 conseillers municipaux, un médecin de Montreuil, 3 IEN, 2 membres de l'inter-secteur, le médecin scolaire, un représentant de la PMI, un représentant de l'association de parents d'élèves et d'adhérents volontaires.



Sans adhérents en nombre suffisant, l'avenir du CMPP, en partenariat privilégié avec les écoles de Montreuil et des villes voisines, est difficilement défendable :

- dans le contexte de réduction des dépenses publiques, les postes des personnels mis à disposition (directeur, psychologue, maître G) pourraient être repris, ce qui ferait disparaître le second P de CMPP !
- bien que le Centre, participant à une mission de santé publique, ait un fonctionnement qui tend à réduire la liste d'attente, ses efforts demeurent insuffisants.
- Pour répondre à des besoins indéniables, il propose depuis plusieurs années l'ouverture d'une antenne sur le Bas-Montreuil. Il suffit que l'Agence Régionale de Santé, qui financerait ce projet, et la mairie, qui pourrait le loger, s'accordent...

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons de nous rejoindre dans cette association.

